bry94.fr

la Vie à Bry

ville de Bry sur Marne

Mai 2017 n° 433

Bry fête la nature

La nuit au musée
De la 3D au relief
Pages 10 et 11

Chambre des métiers
Des Bryards récompensés
Pages 14 et 15

Lions club
100 ans déjà
Page 17

sommaire

Le mot du Maire - agenda du Maire 3

en actions

Conseil municipal du 28 mars 4
Alerte : soyez informés ! 5
Nouveau : carte d'identité, prenez rendez-vous !
Fête de la musique : appel à volontaires
Brocante : il est temps de s'inscrire
Commémoration
Travaux : perturbations sur le pont de Bry 6
RER A : travaux estivaux, 3e acte !

côté jeunes

Séjours été : c'est quoi le programme ? 7
Concours : bravo aux jeunes Bryards, B-R-Y-A-R-D-S !

culture

Initiative : des boîtes à livres sur la ville 8
Médiathèque : nature et jardin : acte 3 ! 9
Nuit européenne des musées : découvrez l'image en relief 10
Associations culturelles 12

loisirs

Evénement : Bry fête la nature 13
Seniors : débarquement en Normandie
Office de tourisme

économie et emploi

Innovation: des Bryards mis à l'honneur à la Chambre des métiers 14
Nouvelles activités 15

sport

Actigym : un renouvellement permanent 16

solidaire

Lions Club **:** des Hommes, des besoins, des services 17
Santé : vers un carnet de santé numérique 18
Bénévolat : et si vous donniez un petit coup de pouce ?
Evénements : Bry aux couleurs du carnaval 19

environnement

Printemps : désherbage écologique ! 20

parole aux élus 21

Permanences en mairie

• Assistantes sociales
de la Circonscription d'action sanitaire et sociale
Le mardi de 9 h à 12 h
Le jeudi de 9 h à 12 h
Prendre rendez-vous au 01 48 71 58 60

• Conseil conjugal
par l'Association pour le couple et l'enfant. Permanence à la Maison de la petite enfance
Le lundi de 9 h à 12 h
Prendre rendez-vous au 01 42 07 49 74

• Conseil juridique
par des avocats
Le samedi de 10 h à 11 h 30
Prendre rendez-vous en mairie
Tél. : 01 45 16 68 00
Pas de permanence quand la mairie est fermée

• Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Val-de-Marne
les 2e et 4e mardis de chaque mois (excepté en août) de 9 h à 12 h
Prendre rendez-vous en mairie
Tél. : 01 45 16 68 00

Numéros d'urgence

- SAMU (urgences médicales) : 15
- Police secours : 17
- Pompiers : 18
- Numéro unique d'urgence européen : 112
- Police municipale : 01 45 16 68 22
- Dentistes dimanches et jours fériés : 01 48 52 31 17

La Vie à Bry - mai 2017- n° 433- Edité par la Ville de Bry-sur-Marne sur papier recyclé
1, Grande rue Charles de Gaulle - 94360 Bry-sur-Marne - Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr
Directeur de la publication : Jean-Pierre Spilbauer
Conseillère municipale déléguée à la communication : Isabelle Dalleau
Directrice de la communication : Laurie Lagarde
Rédaction : Virginie Bonnet, Christelle Charlot, Clémentine Van Tichelen
Maquette : I. Viénot - Photos : service communication, P. Rue, M. Flipo, V. Miguet
GM Productions, istock.
Impression : L'ARTÉSIENNE - Numéro tiré à 8 100 exemplaires

Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

Document imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.
Le journal municipal « La Vie à Bry » est distribué gratuitement en fin de mois dans toutes les boîtes aux lettres.
Si vous ne le recevez pas régulièrement, signalez-le sans attendre à la Mairie au 01 45 16 68 00

Les rendez-vous du Maire
du mois d'avril

Lundi 3 avril
• Rencontre avec M. Jean-Baptiste REY, Directeur général adjoint d'EPAMARNE

Mardi 4 avril
• Réunion sur la sécurité dans les écoles et dans les lieux périscolaires

Mercredi 12 avril
• Jury de concours pour la réalisation du futur gymnase
• Réunion de la commission des commerçants du marché

Jeudi 13 avril
• Visite du nouveau Relais d'assistantes maternelles

Vendredi 14 avril
• Accueil du Conseil territorial des jeunes de Saint-Martin des Caraïbes (jumelage) et visite des Studios de Bry

Mercredi 19 avril
• Audition des 4 candidats retenus pour la réalisation du futur gymnase
• Rencontre avec M. Frédéric QUEVILLON, architecte retenu pour la rénovation de la salle Daguerre

Vendredi 21 avril
• Déjeuner des Maires du Territoire ParisEstMarne&Bois

Dimanche 23 avril
• 1er tour des élections présidentielles

Lundi 24 avril
• Bureau du Territoire ParisEstMarne&Bois

Mardi 25 avril
• Jury Appel à projets pour la Plaine de Jeux

Mercredi 26 avril
• 1er Comité de pilotage de la Convention partenariale pour le développement de l'Emploi sur les Territoires du Grand-Paris Express (Gare « Bry-Villiers-Champigny ») en présence de la Société du Grand Paris
• Rencontre avec Mme Danièle CORNET, Vice-Présidente du Territoire Grand Paris Sud Est Avenir, concernant l'organisation de la coordination pour le lot T2B (Tunnelier allant de la gare « Bry-Villiers-Champigny » à la gare de Créteil-l'Echat), en termes d'accès aux emplois (clauses d'insertion) et de sous-traitance aux TPE/PME locales

Jeudi 27 avril
• Rencontre avec M. Robert POGGI, Directeur départemental ERDF

Vendredi 28 avril
• Conseil métropolitain

Dimanche 30 avril
• Commémoration : Journée Nationale du souvenir des victimes de la Déportation

le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Depuis la rentrée scolaire 2016, la tarification des accueils en centres de loisirs a été établie pour les familles bryardes, non plus selon les tranches du quotient familial, mais sur la base du « taux d'effort ».
À la suite de cette nouvelle tarification, les associations de parents d'élèves ont formulé plusieurs remarques qui ont pu être discutées dans le cadre d'une concertation conjointe, à l'issue de laquelle la Ville a fait le choix de réaliser un effort financier supplémentaire afin d'alléger la part supportée par les familles. Les taux d'effort appliqués pour les centres de loisirs, y compris pour l'accueil périscolaire les mercredis (hors vacances scolaires) seront modifiés et applicables, à partir du 10 juillet prochain. Les familles supporteront alors 10 % du coût total (pour le tarif plancher) contre 12 % actuellement et 50 % du coût total (pour le tarif plafond) contre 60 % aujourd'hui.
Autre changement, concernant les vacances sportives, celles-ci seront, à partir de la rentrée prochaine, facturées selon un forfait hebdomadaire (3,07 €/semaine pour les maternelles et 6,15 €/semaine pour les élémentaires). L'inscription pourra se faire à chaque période de vacances scolaires et la facturation sera mensuelle.

Avec l'arrivée du printemps, plusieurs évènements sont attendus ce mois-ci :
Neuf boîtes à livres voyageurs vont être installées sur la Ville, véritable initiative bryarde, puisque l'idée est née lors des ateliers thématiques organisés dans le cadre de l'Agenda 21 en octobre dernier.
La Ville organise également la Fête de la Nature, le 13 mai prochain dans le jardin Paul Berthet (devant la mairie), et la médiathèque vous propose plusieurs évènements sur la thématique de la nature et du jardin.

Après un an d'absence, la brocante revient ! Elle se déroulera le 24 septembre prochain, sur un périmètre modifié permettant des accès sécurisés conformément aux directives préfectorales, et offrant la même capacité d'accueil que les années précédentes. Les inscriptions pour la brocante démarreront le mercredi 17 mai.

Je souhaite également vous faire part des informations suivantes : des perturbations sont à attendre sur le Pont de Bry : le Conseil départemental réalise actuellement un diagnostic précis de l'état du pont afin d'évaluer l'ampleur des travaux de restauration et de rénovation à effectuer. Des travaux estivaux auront également lieu cet été sur la ligne du RER A, la RATP engageant la troisième étape de son programme de renouvellement des voies et du ballast du RER A.

Jean-Pierre SPILBAUER
Maire
Vice-président du Territoire
Conseiller métropolitain

Enquête publique en cours

Une enquête publique relative au projet de Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de Marne Confluence est actuellement en cours **jusqu'au 19 mai inclus**. Cette enquête concerne les départements du Val-de-Marne, de Seine-Saint-Denis, de Seine-et-Marne et de Paris.
Le dossier est consultable en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
Pour en savoir plus sur le projet SAGE Marne Confluence, rendez-vous sur sage-marne-confluence.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu des délibérations* de la séance du 28 mars

Approbation de la convention de jumelage avec la collectivité d'Outre-mer Saint-Martin

Lors des vœux à la population, le Maire signait une convention de jumelage avec la présidente de la collectivité de Saint-Martin, Madame HANSON. Ce jumelage professionnel vise notamment à permettre à l'île de se développer dans le domaine du cinéma et aux jeunes de profiter de formations au sein des studios de Bry, à l'Institut national de l'audiovisuel (Ina) etc. La Ville pourra ainsi agir pour trouver des solutions d'hébergement aux étudiants désireux de suivre les formations et pour les accompagner dans leur insertion ponctuelle en métropole. Ce projet présentant un intérêt réel pour soutenir la volonté de la Ville de développer la filière de l'image, le Conseil municipal a donc approuvé le principe de ce jumelage, précisant qu'il pourra s'ouvrir à d'autres thématiques comme par exemple le tourisme, les échanges scolaires, culturels, sportifs, économiques, etc. Un accueil de jeunes Bryards à Saint-Martin dans des filières de formation au tourisme pourra être également être envisagé.

Publication de la liste annuelle des marchés publics 2016

Chaque année, la municipalité a l'obligation, au cours du premier trimestre, de publier la liste des marchés supérieurs à 20 000€ HT conclus sur l'année précédente. Cette liste est donc consultable sur le site de la ville et en mairie, au secrétariat général.

Approbation de la convention relative à la mise en place de « l'école change avec le numérique » entre la commune de Bry et l'Inspection académique de Créteil

L'Education nationale a lancé un vaste plan de financement pour soutenir l'effort des collectivités dans l'équipement du numérique dans les écoles élémentaires. Bry souhaite mettre en place un projet numérique dans ses écoles et ainsi acquérir huit classes mobiles (soit deux par écoles). Dans le cadre d'un appel à projet, l'Education nationale propose donc une convention de partenariat conclue entre la Ville et l'académie. Elle permet notamment l'attribution d'une aide financière de l'Etat pour les écoles bryardes. Ce financement est fixé à 50 %, ce qui représente 4 000 € par classe mobile.

Répartitions des subventions communales de fonctionnement aux associations sportives pour l'année 2017

Le Conseil municipal a approuvé la répartition des subventions de fonctionnement aux associations sportives pour un montant total de 179 000 €. Ainsi, le canoë kayak club de France reçoit 25 000€, le Sporting club athlétic de Bry reçoit quant à lui 16 500 € et le Bry-sur-Marne basket club reçoit 14 000 €...

Subvention au titre de soutien à l'équipement des polices municipales

La région Ile-de-France a décidé de mettre en œuvre une politique importante et innovante en matière de sécurité et entend dans ce cadre, participer à l'équipement des polices municipales et intercommunales d'Ile-de-France, notamment pour lutter contre les cambriolages et plus généralement la délinquance de voie publique. Le Conseil municipal a autorisé la Ville à participer à un concours financier à hauteur maximale de 30 % des dépenses d'investissement pour l'acquisition d'un véhicule automobile muni d'un adhésif sérigraphié réglementaire et des équipements suivants : housses durcies, caméra embarquée et terminal de radiocommunication.

Participation complémentaire à la surcharge foncière pour le programme des résidences sociales et étudiants

Afin de répondre aux objectifs de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) du 13 décembre 2000 et de la loi du 18 janvier 2013 relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social (loi Duflot), la Ville souhaite apporter son soutien à la société NOVIGERE pour construire au 16 avenue des frères Lumière deux résidences : une sociale de 125 logements et une pour étudiants de 144 logements, soit 269 logements au total. Le Conseil municipal a donc autorisé la Ville à accorder une participation complémentaire à la surcharge foncière à hauteur de 200 000 € à verser en 2018 pour le programme de logements locatifs, en contrepartie de 15 logements sur la résidence étudiants, ce qui porte le nombre de logements étudiants pour la ville à 25, dont 10 gratuits.

◇ Et aussi

- Délégations d'attributions accordées à Monsieur le Maire en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales
- Déclassement et cession d'une portion de la parcelle d'assiette de l'école maternelle de la Pépinière pour un montant de 9 240 €HT.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association *Les amis des sentiers*, lauréate du trophée Bry initiative sportive 2017.
- Autorisation donnée au Maire de demander des subventions à divers organismes pour la construction d'un nouveau gymnase et d'une nouvelle salle annexe sportive au parc des sports des Maisons rouges.
- Autorisation donnée au Maire de demander des subventions à divers organismes pour l'aménagement d'appareils de fitness de plein air au square de Lattre de Tassigny.

Prochain Conseil municipal :
séance publique

• Lundi 19 juin à 20 h

Les dates des conseils municipaux sont susceptibles d'être modifiées de manière tout à fait exceptionnelle. Pour consulter les dates de mises à jour, rendez-vous sur le site de la ville.

*L'intégralité des délibérations est consultable sur

bry94.fr → Ma mairie
Compte-rendu conseil municipal

ALERTE

Soyez informés !

La Ville a mis en place un formulaire permettant de s'inscrire pour figurer sur l'annuaire opérationnel d'alerte à la population. Cet annuaire permet d'informer le plus rapidement possible toutes les personnes inscrites en cas de risques majeurs sur le territoire et des conduites à tenir (fermeture des volets, mise à l'abri des véhicules, évacuation...).

Ce système, prévu dans le cadre du Plan communal de sauvegarde (PCS), prévient la population si leur sécurité ou celle de leurs biens est menacée (inondation, canicule, mouvement de terrain,...). Il est ouvert à tous les Bryards, plus particulièrement aux personnes dites « vulnérables » (personnes âgées, personnes handicapées...), ainsi qu'à l'ensemble des professionnels exerçant sur la commune.

Comment ça fonctionne ?

Un SMS sera envoyé à l'ensemble des personnes figurants sur l'annuaire pour les avertir de la situation et du déclenchement du PCS. Il est donc important de vous inscrire en précisant vos coordonnées et d'actualiser ces données régulièrement en cas de changement d'adresse ou de numéros de téléphone.

Pour vous inscrire sur l'annuaire opérationnel d'alerte à la population, complétez le formulaire téléchargeable sur bry94.fr et faites-le parvenir à la Police municipale, sur place ou par voie postale :
Police municipale
7 rue Paul Barilliet
94360 Bry-sur-Marne

NOUVEAU

Carte d'identité : prenez rendez-vous !

Suite à l'arrêté préfectoral du 24 février 2017, les demandes de carte nationale d'identité (CNI) sont effectuées selon les mêmes modalités que les demandes de passeport c'est-à-dire par une instruction sécurisée et dématérialisée. Les démarches pour obtenir une carte nationale d'identité peuvent désormais se faire auprès de n'importe quelle mairie équipée pour recevoir la demande.
Face à l'affluence que cette nouvelle disposition engendre, la mairie de Bry passe donc aux démarches « sur rendez-vous ». Ainsi, désormais, les personnes souhaitant demander une CNI doivent obligatoirement prendre rendez-vous à l'accueil au **01 45 16 68 00**.

Les jours de rendez-vous sont :
les lundi, mercredi et vendredi (priorité aux Bryards) : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h,
les mardi et jeudi (ouvert à tous) : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h,
le samedi (exclusivement réservé aux Bryards) : de 9 h à 11 h 30.
Compte-tenu des demandes, les délais pour obtenir un rendez-vous pourront varier. Pensez donc à anticiper vos demandes. En vue de simplifier les démarches, les usagers devront, pour une première demande ou pour un renouvellement, avoir au préalable réalisé une « pré-demande CNI » sur le site ants.gouv.fr en suivant les étapes en ligne.

Fête de la musique

Appel à volontaires !

Vous êtes musicien et avez envie de partager votre art avec les Bryards ?
Venez jouer à l'occasion de la fête de la musique, le **mercredi 21 juin prochain.**
Faites-vous connaître dès maintenant en écrivant à mairie@bry94.fr ou par courrier libre : Hôtel de ville
A l'attention du Service Fêtes, Animations et Cérémonies
1 grande rue Charles de Gaulle.

BROCANTE

Il est temps de s'inscrire

Votre grenier regorge de vieux objets, meubles et vêtements ? Vous aimeriez leur offrir une seconde vie ? Participez à la brocante de Bry. Chaque année, celle-ci rassemble plus de 10 000 visiteurs. Cette année elle se déroulera le **dimanche 24 septembre.**

Vous pouvez vous inscrire **dès le mercredi 17 mai, 9 h** sur le site brocante.bry94.fr.
Et pour ceux qui le souhaitent une « Portes ouvertes » sera organisée ce même jour de 9 h à 12 h à l'Hôtel de ville afin de les accompagner dans les démarches d'inscription en ligne.

COMMÉMORATION

Les Villes de Bry, Le Perreux, Nogent et les comités locaux d'anciens combattants invitent la population au **72e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945**
Lundi 8 mai à 11 h
devant le Monument aux morts (en face de la Mairie)

CENTRE DE LOISIRS

Tarifs en baisse

Parce que les centres de loisirs représentent les accueils les plus coûteux pour les familles, la Ville a décidé de modifier les taux d'effort les concernant dès cet été.

Cet effort financier se traduit donc par une baisse de la prise en charge des familles pour les mercredis (hors vacances scolaires) et les journées de vacances scolaires **à compter du 10 juillet prochain**. *(cf. tableau ci-dessous)*
À titre d'exemple : une famille qui inscrit son enfant en journée complète au centre de loisirs, cet été, paiera au tarif plafond 18,50 € (au lieu de 22,40 €) et au tarif plancher 3,70 € (au lieu de 4,48 €).
Rappel : les inscriptions sont en cours. Les documents ont été distribués dans les écoles et sont disponibles sur bry94.fr

Inscription en cours

Vous avez **jusqu'au 28 mai** prochain pour inscrire votre enfant au centre de loisirs pour cet été. Une fois cette date passée, si vous souhaitez mettre votre enfant en juillet ou en août, un ou plusieurs jours non prévus, vous devrez prévenir le service Enfance **au plus tard la veille du jour souhaité, avant 12 h ou le vendredi midi pour le lundi.** Il sera accepté dans la limite des places disponibles sur la structure et le tarif « hors inscription » sera appliqué.

En juillet, deux centres de loisirs seront ouverts :
- Paul Barilliet pour les enfants scolarisés dans les écoles Barilliet, Jules Ferry et Henri Cahn
- Louis Daguerre pour les enfants scolarisés dans les écoles Daguerre et Pépinière
En août, tous les enfants seront accueillis au centre de loisirs Paul Barilliet.
Plus d'infos au 01 45 16 68 00 ou mairie@bry94.fr

PRESTATIONS	Taux d'effort en %	Tarifs Plancher	Tarifs Plafond	Tarif Hors inscription	Tarif Hors Bry
Centre de loisirs matin (avec repas) Vacances scolaires	0,572	2,00 €	10,01 €	14,02 €	20,70 €
Centre de loisirs après-midi (sans repas) Vacances scolaires	0,485	1,70 €	8,49 €	11,89 €	17,70 €
Centre de loisirs Journée complète de 7 h 30 à 19 h Vacances scolaires	1,057	3,70 €	18,50 €	25,90 €	37,30 €
Centre de loisirs mercredi après-midi Hors vacances scolaires (sans repas)	0,584	2,04 €	10,22 €	14,31 €	21,30 €

TRAVAUX

Perturbations sur le pont de Bry

En mai, les habitués du pont de Bry vont devoir faire face à une nouvelle phase de travaux, qui va engendrer quelques perturbations mineures de circulation.

Fin 2016, le Conseil départemental lançait des travaux d'entretien du pont de Bry : candélabres, trottoirs etc. Au fur et à mesure de l'avancée de ceux-ci, le constat a été que les travaux nécessaires sont bien plus importants qu'ils n'y paraissaient. Le Conseil départemental a donc paré au plus urgent sur l'instant. Aujourd'hui, afin d'assurer la pérennité de ce pont, il lance une seconde vague d'investigations. Ainsi, durant tout le mois de mai, des perturbations, en journée, sont à prévoir pour les usagers du pont de Bry.

Afin d'occasionner le moins de gêne possible, et en cas d'absolue nécessité, les voies neutralisées, seront rendues à la circulation le matin et le soir, aux heures de pointes. Cette fois-ci, les ouvriers vont observer les dessous cachés du pont, en se rendant directement au cœur de l'édifice, au milieu des poutres et des caissons. L'objectif étant de faire un diagnostic précis de l'état du pont et ainsi établir un protocole des travaux de restauration et de rénovation à effectuer. Des travaux qui débuteront probablement en septembre prochain.

SÉJOURS ÉTÉ

C'est quoi le programme ?

DE 11 À 14 ANS

Séjour à La Palmyre

Les jeunes seront hébergés en camping sur le Domaine de Montcalm-les-Mathes. Au programme, des activités aquatiques de bord de mer comme le funboat et le paddle, mais aussi visite du zoo de la Palmyre, parcours aventure, vélo et sortie en mer. Les jeunes devront également gérer le quotidien en établissant les menus des repas, en faisant les courses, la cuisine, le ménage etc.

Du 1er au 8 juillet

- **Prix plafond 315 € - 6 places**

DE 15 À 17 ANS

Séjour itinérant au Portugal

Envie d'aventure et d'exotisme ? Après le trajet en avion, les jeunes passeront 5 jours à Lisbonne. Ils visiteront la ville et se prêteront à des activités de bord de mer avant de partir pour deux 2 jours à Albufera en Algarve, en bord de mer.

Du 1er au 8 juillet

- **Prix plafond 495,25 € - 8 places**

Attention : pièce d'identité valide et sortie de territoire obligatoire.

DE 12 À 17 ANS

Séjour à la Plagne

Hébergés au centre Jean Franco à Longefoy sur Aime en Savoie, les jeunes s'adonneront aux joies du rafting, du VTT, à la via ferrata, aux randonnées en montagne, et des baignades.

Du 22 au 29 juillet

- **Prix plafond 336 € - 12 places**

DE 12 À 17 ANS

Séjour itinérant en Bretagne

Un voyage en minibus qui conduira les jeunes de ville en ville : baie de St-Brieuc, Saint-Malo, Mont Saint-Michel et forêt de Brocéliande. Un séjour 100 % breton ! Ils seront hébergés en camping.

Du 20 au 26 août

- **Prix plafond 411,25 € - 6 places**

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions auront lieu le **mercredi 3 mai de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 20 h, le jeudi 4 mai et le vendredi 5 mai de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30** à l'Espace co – 3 bis rue de Reims.

Attention : les jeunes qui ne sont pas encore inscrits au service Jeunesse devront s'acquitter de la somme de 15 €. Cela leur permettra aussi de fréquenter la structure de l'Espace co tout l'été.

Pièces à fournir : justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF ou autre)

Facturation : lors de l'inscription un chèque de caution équivalent à 20 % du tarif plafond sera demandé. Le règlement du séjour sera à acquitter pour le 15 juin dernier délai.

À savoir

Le Taux d'effort

La tarification des séjours en centre de vacances s'établit sur la base du taux d'effort. Si vous n'avez pas fourni les documents permettant le calcul des tarifs pour cette année scolaire, vous pouvez déposer votre dossier complet à l'accueil de la mairie ou contacter le service social au 01 45 16 68 00 pour convenir d'un rendez-vous.

Plus d'infos et liste des pièces à fournir pour le calcul du taux d'effort sur bry94.fr

NB : l'aide aux vacances de la CAF sera prise en compte pour les ayant-droits.

CONCOURS

Bravo aux jeunes Bryards, B- R-Y-A-R-D-S !

Cette année encore, la Ville a participé au concours d'orthographe départemental « j'épelle » organisé dans le cadre de la semaine de la langue française et de la francophonie. Mais cette année, les enfants des centres de loisirs ont rejoint la compétition aux côtés des jeunes de l'Espace co.

Mercredi 22 mars, l'ambiance était plutôt studieuse côté jeunes à Bry. Une délégation de l'Espace co défendait les couleurs de la ville au Ministère de la culture et de la communication tandis que 4 équipes des centres de loisirs (3 d'Henri Cahn et 1 de Daguerre) défendaient Bry à Boissy-Saint-Léger.

Si Charlotte, Adrien et Cindy, les jeunes

collégiens bryards échouent aux portes de la finale avec le mot « parpaing », côté écoliers, deux équipes se classent respectivement à la 1ère et 3e place du concours. Les lauréats sont repartis avec des ouvrages des partenaires : Larousse, Scrabble et Projet Voltaire. Mais tous avec des souvenirs plein la tête…

INITIATIVE

Des boîtes à livres sur la ville

Qui n'a jamais entendu parler du « bookcrossing » ? Qui n'a même jamais vu un livre posé sur un banc, sur un muret, laissé à l'abandon par son propriétaire… Eh bien non, justement, il ne s'agit pas là d'un abandon mais bien d'un coup de pouce pour offrir à ce livre une nouvelle vie, entre d'autres mains. A Bry, on appelle ça les livres voyageurs…

Cela fait maintenant plus de 7 ans qu'à la médiathèque, les Bryards peuvent venir déposer et prendre un livre sur une des étagères situées à l'accueil de la médiathèque. Ces livres à la recherche d'une deuxième vie, on les appelle les livres voyageurs. Ils ont été achetés par les uns, lus puis fermés. Et parce que les amoureux de la lecture vous le diront, le livre a une âme, il est impensable de le laisser ainsi.

Faciliter l'accès à la lecture pour tous

Face au succès des livres voyageurs et fort de cette volonté de permettre l'accès à la lecture pour tous, la Ville va implanter prochainement sur son territoire des boîtes à livres voyageurs. Neuf exactement. Des petites boîtes entièrement confectionnées par les services techniques de la ville et décorées par les enfants des centres de loisirs. Elles permettent à chacun de venir déposer ou prendre un livre quand il le souhaite, sans forcément devoir venir jusqu'à la médiathèque. Véritable idée des Bryards proposées lors des ateliers thématiques de l'Agenda 21 qui s'étaient déroulés en septembre et octobre dernier, cette initiative s'inscrit pleinement dans le volet social du développement durable. En effet, l'idée, si elle est bien évidement de permettre aux histoires de vivre indéfiniment, est aussi de sensibiliser les habitants à la lecture mais aussi faciliter les rencontres et les échanges. Et qui sait, peut-être que certains lieux deviendront le point de rendez-vous des lecteurs.

Comment ça fonctionne ?

Au commencement, il y a la médiathèque. Avec les nombreux dons de livres qu'elle reçoit régulièrement, elle va remplir les boîtes à livres voyageurs lors de leur mise en place. Ensuite, chacun pourra contribuer à faire vivre ces boîtes en venant y déposer son livre, et en prendre un autre. La médiathèque effectuera des contrôles réguliers afin de veiller à ce que les boîtes soient constamment alimentées.
A l'époque où l'on vit les yeux rivés sur son smartphone ou autres écrans, il est important d'essayer de redonner l'envie de lire aux jeunes générations comme aux moins jeunes… êtes-vous prêts à tenter l'aventure ?

OÙ TROUVER PROCHAINEMENT UNE BOÎTE À LIVRES VOYAGEURS ?

- square de Lattre de Tassigny
- quai Adrien Mentienne près de la passerelle du RER
- sur le parking du RER
- La pépinière
- près du tennis club
- quai Ferber
- à l'angle de la rue du 2 décembre et rue des Pilotes
- parc des Coudrais
- parvis de l'Hôtel de ville

Le saviez-vous ?

Le « bookcrossing » est un phénomène mondial qui a vu le jour en 2001 et dont le principe est de faire circuler des livres en les laissant dans la nature pour qu'ils puissent être trouvés et lus par d'autres personnes, qui les laisseront dans un endroit à leur tour quand ils l'auront fini. Celui qui laisse son livre s'inscrit sur le site et obtient un numéro qui lui permettra par la suite de suivre le voyage de son livre et voir les avis de ceux qui l'auront eu entre les mains.
bookcrossing.com

MÉDIATHÈQUE

Nature et jardin : acte 3 !

Depuis 3 ans, la médiathèque met en œuvre des actions autour de la nature et des jardins. Après la visite des jardins du château de Champs-sur-Marne l'an dernier, cette année, la médiathèque propose de terminer en beauté autour des jardins et du développement durable en proposant plusieurs événements 100 % nature du 3 au 11 juin. Suivez le guide.

La Grainothèque, le retour

Reprise de la grainothèque. Chacun apporte des graines récoltées au sein des jardins et vient les échanger. Un bon moyen pour maintenir la biodiversité sur la ville.

Dès le 3 juin

Visite-guidée de l'exposition « Jardins »

Dans le cadre de la semaine des jardins et du développement durable, l'Office de tourisme et la Ville organisent une sortie au Grand Palais. En compagnie d'un conférencier, vous partirez à la découverte des œuvres des plus grands artistes qui ont célébré le jardin, donnant naissance ainsi à des chefs-d'œuvre de l'histoire de l'art. Peintures, sculptures, photographies, dessins, installations, environnements sonores et olfactifs... laissez-vous transporter dans un univers 100 % nature.

Jeudi 8 juin
Grand Palais - Paris
Réservation auprès de l'Office de tourisme au 01 48 82 30 30
Tarif : 28 € - Départ : 12 h 30

Au plus près des abeilles

A Bry, trois ruches ont été installées. La médiathèque vous invite dans le verger pédagogique, avenue de la République à venir voir, avec des protections adaptées bien évidemment, comment les abeilles agissent sur l'environnement. Et pour les plus gourmands, une dégustation du miel Bryard sera proposée.

Samedi 10 juin à 14 h
Verger pédagogique, avenue de la République
Réservation obligatoire à partir du 15 mai au 0147 06 57 03
Pour tous à partir de 12 ans

◇ Et aussi

• Malle aux histoires
Lectures d'albums pour les enfants de 3 à 6 ans.
Mercredi 17 mai à 16 h
Samedi 20 mai à 10 h 30
Sur réservation à partir du mardi 9 mai.

• 100 % ados
Venez discuter de vos derniers coups de cœur autour d'une rencontre-jeu.
Vendredi 19 mai à 19 h
Entrée libre.

Un livre, plusieurs vies

Vous souhaitez faire don de vos livres dont vous ne voulez plus à la médiathèque ? C'est une bonne idée. Mais il y a des règles à respecter.

En effet la médiathèque se retrouve bien trop souvent avec des livres détériorés par les intempéries suite aux dépôts sauvages. Nous vous rappelons donc que les dons de livres doivent se faire dans les conditions suivantes :

- Les dons ne sont acceptés que lors des horaires d'ouverture de la médiathèque et ne peuvent être déposés devant les portes.
- Les dépôts se font en petite quantité car le stockage est limité.

- Les livres doivent être en bon état (pas de moisissure, de tâches, ni de pages déchirées ou gribouillées) et assez récents.

En fonction de l'état et de la pertinence des documents, les livres donnés peuvent avoir plusieurs vies : soit ils intègrent les collections de la médiathèque, soit ils sont en libre disposition à l'accueil dans les étagères « livres voyageurs », soit ils sont envoyés dans des écoles au Bénin.

NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

Découvrez l'image en relief, l'ancêtre de la 3D

Dans le cadre de la nuit européenne des musées qui se déroulera le samedi 20 mai, le musée Adrien Mentienne a le plaisir d'accueillir dans ses murs le *Stéréo-Club Français*, association fondée en 1903 et regroupant des passionnés de stéréoscopie et d'image en relief.

Popularisée au XIX[e] siècle avec l'invention de la photographie, la stéréoscopie permet de restituer des images en relief à partir de deux images planes, au moyen de lunettes ou de visionneuses stéréoscopiques.
Au cours de la soirée, stéréoscopes en bois anciens, « mexicains », visionneuses manuelles, lunettes 3D, écran de télévision, tablettes et même casques de réalité virtuelle seront mis à votre disposition pour vous permettre de visionner des images en relief anciennes et plus récentes. Un petit studio de prises de vues stéréoscopiques sera également aménagé pour réaliser votre portrait en 3D ! Vous aurez ainsi l'opportunité de comprendre le principe de la stéréoscopie et découvrir son histoire des origines à nos jours. Réservez dès maintenant votre soirée pour découvrir ce procédé original et insolite !

Samedi 20 mai de 18 h à 23 h
Espace Joron
Plus d'infos au 01 45 16 68 00 ou sur nuitdesmusees.culturecommunication.gouv.fr/
http://www.stereo-club.fr/

FOCUS SUR…

L'armée russe en France vue par le peintre Maurice JORON (1916)

Le musée municipal Adrien Mentienne possède dans ses collections près de 150 peintures et dessins du portraitiste Maurice JORON (1883-1937), petit-fils d'une famille de cultivateurs bryards, les JACTARD.

Données à la commune en 1995 par la fille du peintre, Marie-Louise JORON, ces œuvres sont exposées en permanence depuis 2010 dans l'espace Maurice JORON, situé près de l'Office de tourisme. Parmi les œuvres composant cette collection, on trouve une vingtaine de dessins représentant des soldats russes de la Première Guerre mondiale. Ces dessins énigmatiques ont longtemps fait l'objet de spéculations. Ils ont cependant pu être récemment identifiés grâce à l'aide d'Eric MOLODTZOFF, membre de l'association *La Courtine 1917* et descendant d'un soldat russe venu en France en 1916. Ils témoignent d'un épisode méconnu de la Première Guerre mondiale : l'épopée du corps expéditionnaire russe en France.

Revue des troupes russes par le Général GOURAUD (26 mai 1916).

Portraits de soldats russes.

Le père OKOUNEFF, aumônier du 2e régiment.

Histoire du corps expéditionnaire russe en France

En 1915, le gouvernement impérial russe s'accorde avec le gouvernement français pour envoyer en France 45 000 hommes afin de renforcer le front occidental. En avril 1916, la 1ère brigade russe débarque à Marseille. Elle est ensuite dirigée vers le camp militaire de Mailly (Aube) pour se préparer au combat après avoir reçu du matériel militaire français. Rattachée à l'armée du Général GOURAUD, la 1ère brigade est envoyée sur le front de Champagne puis participe, en 1917, à la bataille du Chemin des Dames. Évacués du front en juin 1917 dans le contexte de la Révolution russe, les soldats russes sont consignés dans le camp militaire de la Courtine (Creuse), où ils se mutinent. La mutinerie est réprimée dans le sang et la brigade dissoute. Les soldats sont affectés d'office dans des unités de travailleurs ou bien sont déportés en Algérie ; une partie d'entre eux s'engagent dans l'armée française. Beaucoup de ces soldats s'établiront en France après la guerre.

Les dessins de Maurice JORON

Mobilisé en 1914, Maurice JORON est grièvement blessé au cours de la bataille de la Marne. Après sa démobilisation en 1915, il trouve du travail auprès de journaux illustrés pour lesquels il réalise des dessins de guerre. C'est peut-être dans ce cadre qu'il se rend en 1916 dans le camp militaire de Mailly où il croque sur le vif la vie quotidienne des soldats russes avec simplicité et finesse. Il nous offre de très belles scènes de genre montrant l'entraînement des soldats et révélant la discipline de fer à laquelle ils étaient astreints. Il dessine l'ours Mischka, la médiatique mascotte de la brigade, ainsi que des popes, aumôniers orthodoxes de la troupe. On peut également voir sur l'un des dessins le Général GOURAUD, venu voir défiler la brigade le 26 mai 1916. Les portraits et les visages de soldats russes de Maurice JORON, empreints d'émotion et de réalisme, révèlent le grand talent de l'artiste.

L'Espace Joron (6 bis Grande rue Charles de Gaulle) est ouvert les mardi, mercredi et vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30 et les samedis de 9 h 30 à 12 h
Entrée gratuite
Renseignements au 01 45 16 68 00

Espace Joron.

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Les Artistes Bryards font leur Marché

Le Marché de l'art, organisé par l'association *des Artistes Bryards*, est l'occasion de venir découvrir une cinquantaine d'artistes de Bry et des environs. Ils vous feront découvrir leurs créations : peintures, sculptures, céramiques, bijoux, photographies et bien d'autres objets. L'occasion de débuter une collection d'œuvres d'art à petit prix, de faire un cadeau de valeur ou simplement le plaisir de retrouver et d'échanger avec des artistes qui ont exposé lors du 13e Salon de Bry, en mars dernier. Un après-midi culturel et festif grâce aux différents intermèdes musicaux proposés par des orchestres.

À savoir : toutes les productions obéissent aux critères législatifs relatifs à l'objet d'art.

Dimanche 14 mai de 10 h à 18 h
Square de Lattre de Tassigny
Pour tout renseignement
associationsartistesbryards@gmail.com
ou sites.google.com/site/aartb94

L'art par-delà les frontières

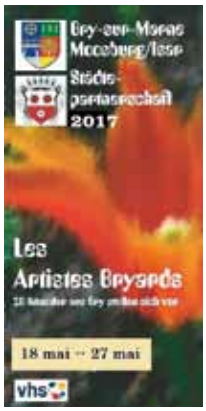

L'an dernier, *l'association des Artistes Bryards* était reçue par la ville jumelle allemande, Moosburg, pour exposer les œuvres d'artistes bryards. Aujourd'hui, c'est à leur tour d'accueillir des artistes allemands. 33 artistes et 2 sculpteurs exposeront donc à l'Hôtel de Malestroit. L'occasion de découvrir l'art allemand et d'échanger avec 13 d'entre eux qui seront présents durant l'exposition.

Du 18 au 27 mai
Du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Le dimanche de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h
Hôtel de Malestroit

À savoir : un vernissage est prévu ainsi qu'une rencontre entre les artistes. Les élèves et les enseignants qui le souhaitent pourront visiter l'exposition dans la langue allemande.

Scène ouverte de *Gaivota*

Vous avez envie de déclamer une poésie ou de « pousser la chansonnette » ? L'association *Gaivota* vous propose de venir le faire lors de sa scène ouverte pendant sa Rencontre mensuelle. Vous pourrez, avant, y écouter du fado (chant traditionnel portugais), de la chanson française, de la poésie... tout en dégustant l'incontournable « pastel de nata » ou le savoureux « pastel de bacalhau ».

Dimanche 21 mai à 16 h
Château Lorenz

Concerts solidaires de *Voix-si Voix-la*

L'ensemble vocal *Voix-si Voix-la* donne deux concerts solidaires : le 20 mai pour contribuer à la mise en place d'actions en faveur de la semaine du handicap, organisée par la Ville en novembre prochain, et le 21 mai en faveur de l'association *l'école à l'hôpital*, qui permet de donner des cours, dispensés par des enseignants bénévoles, aux enfants malades.

Au programme, des chants et des pièces instrumentales de styles variés, accompagnés par Vincent CROZAT (accordéon), Rémy REBER (guitare), Chenjéraï STEU (saxophone) et Masaki VIDAL (orgue). Deux rendez-vous à ne pas manquer !

Samedi 20 mai à 21 h
Eglise St Gervais – St Protais
Participation libre
Dimanche 21 mai à 15 h
Eglise St-Saturnin
Nogent-sur-Marne
Participation libre

◇ Et aussi

• Conférence « Villas des Mèdicis en Toscane »
proposée par l'association *Geneviève de Rigny*
présentée par Hélène NORLOFF
Jeudi 4 mai à 14 h 30
Espace Joron

• Visite-Conférence de l'Hôtel de Soubise à Paris
proposée par la *Société historique Nogent-Le Perreux-Bry-sur-Marne*
par le conférencier P.-Y. JASLET
Samedi 13 mai à 15 h
Tarif adhérent : 14 € - non adhérent : 15 €
Renseignements et inscription au 01 43 24 19 51

• Nouvelle Vague fait son show
par l'association *Nouvelle Vague*
Samedi [illegible] h 30
Salle Daguerre
Entrée libre gratuite
Renseignements au 06 19 57 42 02

ANNULÉ

• Récital lyrique
par *Les amis de Sun,* organisé avec la chanteuse de l'Opéra SUN LEE.
Dimanche 14 mai à 16 h
Eglise Saint Gervais - Saint Protais
Entre libre, participation libre

• Voyage musical avec *Jazzin'Bry*
sous la direction de sa chef de chœur Viviane GINAPE. Jazz, blues, bossa, tango et gospel.
Samedi 20 mai à 20 h 30
Salle Daguerre
Réservation sur jazzinbry.fr
Tarif : 12 €/ réduit : 8 €

EVÉNEMENT

Bry fête la nature

Samedi 13 mai, la Ville organise sa Fête de la nature. Un événement au cœur de la ville, pour mettre à l'honneur la nature, dans le jardin du parc Paul Berthet.

Le printemps signe son grand retour et avec lui, la nature reprend ses droits. Les abeilles et autres insectes sortent de leur cachette hivernale pour venir butiner de fleurs en fleurs, les Bryards sortent de leur « home sweet home » pour d'agréables balades en famille… La Ville a donc décidé de célébrer cette nature en ville, le temps d'un après-midi festif et convivial 100 % développement durable. Tout un programme.

Des stands pour tous

Reconnaître les animaux via leurs empreintes, observer les insectes, découvrir le monde des abeilles ou déguster le miel bryard, s'initier au compostage collectif etc. Tout au long de cet après-midi, le jardin Paul Berthet va devenir le théâtre d'animations en tous genres. Pour les plus petits comme pour les plus grands, des stands accueilleront ceux qui souhaitent communier avec la nature et surtout en apprendre davantage sur celle-ci. Vous pourrez y dénicher de nombreux conseils et astuces pour l'appréhender différemment. Avec ses nombreux parcs et la présence de jardins particuliers, la Ville de Bry reste très végétalisée avec une forte valeur écologique. Comment préserver cette nature? Comment l'aider à se développer ? Que ce soit individuellement ou collectivement, chacun peut agir.

La nature vue par les enfants

Et pour les plus jeunes, les centres de loisirs de la Ville ont préparé des ateliers ludiques au cours desquels ils pourront, à partir de papiers récupérés et recyclés, s'amuser à matérialiser la nature en fabriquant des fleurs papillons, des moulins à vent ou encore des mobiliers 100 % nature…

Samedi 13 mai de 14 h à 18 h
Jardin Paul Berthet

Zoom sur…

L'atelier culinaire « Terre nourricière »

Participez à un atelier pédagogique sur l'origine des aliments que nous utilisons tous les jours.
Quelques surprises : réalisation de jus de d'herbes de blé, et d'autres légumes (carottes, betteraves), fabrication de petits sablés à emporter chez soi... A vos tabliers !
Ça vous tente ?
Rendez-vous sur le stand « atelier culinaire », à la fête de la nature.

LOISIRS SENIORS

Débarquement en Normandie

Vous prendrez le car direction Arromanches, petit village pittoresque, mondialement connu pour les vestiges de son port artificiel, Mulberry B. Puis vous passerez par la Batterie allemande de Longues-sur-Mer, un des ouvrages majeurs du Mur de l'Atlantique. Après un déjeuner à Port en Bessin, vous continuerez cette journée vers le cimetière américain de Colleville-sur-mer, situé au sommet de la falaise qui domine la célèbre plage d'Omaha Beach. Après la visite de ce lieu unique où règne une ambiance de recueillement avec ses 9 387 tombes toutes tournées vers l'Ouest : Les Etats-Unis, le passage par la plage d'Omaha, avec près de 4 000 tués, blessés et disparus parmi les troupes américaines, vous visiterez la Pointe du Hoc, pris d'assaut les 6 et 7 juin 1944 par les Rangers du Colonel Rudder

et devenue un véritable lieu de mémoire pour de nombreux Américains.

Jeudi 15 juin
Inscriptions : mardi 9 mai de 9 h à 12 h à la salle de l'Hôtel de Ville
Tarif : 41 €
58 places

OFFICE DE TOURISME

• Journée découverte « prestige du champagne et du cristal »

Cette journée commencera par une visite guidée de la cave du champagne Monial suivie d'une dégustation. Le midi, un déjeuner au lavoir des mines sera servi dans un cadre exceptionnel au cœur de l'Abbaye de Claivaux, transformée en prison par Napoléon. Puis vous visiterez le musée du Cristal et assisterez à une démonstration de soufflage à Bayel réalisé par un verrier.

Dimanche 21 mai
Départ : 7 h 50
Prix : 64 €

Renseignements et réservations
6 bis Grande rue Charles de Gaulle
Tél : 01 48 82 30 30
officetourisme-bry94.fr

INNOVATION

Des Bryards mis à l'honneur à la Chambres des métiers

Lundi 13 mars, la remise des Oscars de la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) du Val-de-Marne a récompensé deux Bryards pour leurs projets innovants. Le premier, Christopher DOLBERT, a reçu le 2e prix « ApprentiStars ». Le second Alexis ROBERT est lauréat du prix de l'entreprise artisanale innovante. Nous les avons rencontrés pour discuter de leurs projets respectifs.

Remise des Oscars de la CMA avec de gauche à droite : Christophe DOLBERT, lauréat, Isabelle MONCOIFFET, Adjointe au Maire en charge des commerces, Nicole RICHARD, Présidente de la CMA et Alexis ROBERT, lauréat.

Penser le futur de l'école avec « School spirit »

Christopher DOLBERT, 20 ans, en 1ère année de Bac pro commerce est passionné d'informatique depuis son plus jeune âge. Autodidacte, il a commencé à créer des codes pour des jeux vidéo très tôt en se formant via des forums en ligne. Son parcours est quelque peu singulier : orienté vers un CAP restauration, il se rend compte que cela lui correspond peu et décide de changer de voie. Il intègre alors un Bac pro commerce en alternance dans l'informatique. Il espère demain pouvoir entrer dans une université parisienne prestigieuse, toujours dans ce secteur.

De la volonté, Christopher en a. Dans son domaine, il a sans cesse cherché à faire plus, et mieux que les autres. C'est grâce à sa personnalité qu'il est repéré l'année dernière par l'un de ses professeurs pour participer au concours « ApprentiStars » de la CMA. En partant du constat qu'il n'existait pas de solution scolaire en ligne dédiée à l'apprentissage, le jeune homme commence à travailler sur les bases d'un projet, soutenu et appuyé par le responsable de la filière vente du CFA Val-de-Marne. Le résultat est bluffant : « School spirit », logiciel clé en main à l'aspect d'un réseau social, permet aux parents, professeurs et entreprises de suivre les progrès de leurs enfants et élèves. Simple d'utilisation, il est conçu pour faciliter la vie de tous : les moyennes se calculent automatiquement, les parents peuvent discuter en direct avec les professeurs, les bilans scolaires peuvent être imprimés à n'importe quel moment… De plus, le logiciel s'adapte à tous les supports, ce qui est indispensable, à l'heure du smartphone.

Page d'accueil du logiciel *Schoolspirit*

En obtenant la seconde place du prix « ApprentiStars » de la CMA, le projet de Christopher va enfin pouvoir voir le jour ! Une nouvelle version, finalisée d'ici septembre, sera proposée par le CFA de la Chambre de commerce du Val-de-Marne à environ 200 écoles. Et si les résultats sont satisfaisants son utilisation sera généralisée ! Christopher est aujourd'hui heureux que son travail soit enfin reconnu. Son conseil pour les jeunes qui rêvent d'entreprendre : « *surtout croire en ses rêves, et ne jamais abandonner* ». On lui souhaite en tout cas beaucoup de réussite pour ses projets futurs, qu'on ne doute pas nombreux puisqu'il est déjà en train de monter son auto-entreprise !

« LOMA Innovation » : un matériau transformable à l'infini

À l'origine du projet « LOMA innovation », on retrouve Alexis ROBERT, ingénieur diplômé de l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de la Ville de Paris et de l'Institut de Technologie et d'Innovation (ITI). C'est là-bas qu'il rencontre Pierre-Louis BOYER, ingénieur entrepreneur, avec qui il a mis au point et breveté un nouveau matériau transfor-

mable. Par la suite, c'est avec l'aide précieuse de Maxime PASCAL, diplômé de l'ESSEC et désormais responsable commercial et financier, qu'ils ont pu créer la structure économique de LOMA.
L'idée d'Alexis ROBERT ? Créer un nouveau matériau qui s'insère dans les objets du quotidien et est capable de modifier leur ergonomie. Le choix du thermoplastique est ingénieux : le matériau peut fondre et se rigidifier à l'infini sans brûler. Mais pourquoi faire ? Masques et protections de ski, armatures de soutien-gorge, tours d'oreille, crosses d'armes de poing... sont des objets qui nécessitent de s'adapter à la morphologie humaine, et, grâce à ce nouveau matériau, pourront correspondre au mieux à chacun. L'intérêt pour ce produit innovant se fait déjà sentir puisque, outre le prix Oscar de l'innovation de la CMA, il est lauréat de nombreux concours tels que Pépite France 2016, le grand prix de l'innovation de la Ville de Paris, le grand prix tremplin entreprises du Sénat... Une visibilité essentielle pour la start-up puisqu'elle permet à la fois de lui donner de la crédibilité mais aussi de rencontrer des acteurs innovants de milieux différents.
Depuis fin 2015 le démarchage d'acteurs industriels a permis à LOMA Innovation d'obtenir une dizaine de preuves de concept et trois contrats de co-développement dans des domaines d'équipements vestimentaires. Les contrats commerciaux consécutifs devront permettre à de nouvelles gammes de produits utilisant cette technologie d'être disponibles sur le marché dès le début de l'année 2019. Cette attente d'engagements de la part d'acteurs industriels, n'empêche pas Alexis ROBERT d'être optimiste : « *Pour faire un projet comme celui-là il ne faut surtout pas se décourager, mais au contraire être patient, déterminé, et surtout avoir une approche professionnelle* ».
La start-up se rapproche actuellement de plusieurs laboratoires de recherche pour l'aider sur les plans de la technique et du développement industriel et externaliser une partie de son activité.
Plus de renseignements sur loma-innovation.com

Prototypes développés par LOMA Innovation

Territoire

La signature de la Convention de partenariat pour le développement de l'emploi dans le Territoire du Grand Paris Express s'est déroulée le 20 mars à Champigny-sur-Marne en présence de M. Christian FAVIER, Président du Conseil départemental du Val-de-Marne, M. Philippe YVIN, Président de la Société du Grand Paris, M. Jacques J-P MARTIN, Président du Territoire ParisEstMarne&Bois, et M. Michel MOSIMANN, Sous-préfet de l'arrondissement de Nogent-sur-Marne. Cette convention permettra notamment l'embauche de demandeurs d'emploi locaux dans le cadre de la construction de la future gare « Bry-Villiers-Champigny ».
La convention est conduite par M. Jean-Pierre SPILBAUER, en sa qualité de Vice-Président du Territoire en charge des Transports et de l'Insertion. Plusieurs actions ont déjà été engagées afin de favoriser l'accès des demandeurs d'emploi du Territoire aux futurs emplois du chantier et permettre aux TPE/PME locales d'accéder aux marchés de sous-traitance.

NOUVELLES ACTIVITÉS

Propreté
Nouvelle entreprise spécialisée dans la propreté des bureaux et établissements commerciaux, le nettoyage de vitres et de fin de chantier et le traitement des sols. Respectueuse de l'environnement, *Noma Propreté* utilise des produits non toxiques, non polluants et écologiques.
Renseignements au 07 83 14 61 54

Restauration
Le *Kool Catering* vient d'ouvrir ses portes dans l'enceinte des Studios de Bry. Vous pouvez venir y déguster leur cuisine traditionnelle du **lundi au vendredi de 12 h à 14 h 30 au 2 avenue de l'Europe. Renseignements au 06 52 65 66 28**

Boutique mobile dédiée à l'homme
Tailor Trucks est un concept de boutique mobile dédiée à la confection de costumes et de chemises sur-mesure pour hommes. Tissus soigneusement choisis auprès de maisons prestigieuses et équipe de maîtres tailleurs de plus de 20 ans d'expérience, la boutique propose une sélection de produits de haute qualité. *Tailor Trucks* se déplace au plus près de vous, partout en Ile-de-France, dans un environnement pensé et aménagé comme une boutique traditionnelle.
Renseignements au 01 43 70 16 96 et sur tailortrucks.com

Conseil shopping femme
Styliste d'expérience, Graziella propose ses services à domicile à un public féminin : tri du dressing, retouches sur mesure, relooking, accompagnement shopping... Grâce à ses astuces et conseils vous pourrez vous créer une nouvelle garde-robe ! Forfaits à partir de 50 €.
Renseignements au 06 13 61 78 38 et par mail : graziella.sosgarderobe@gmail.com

ACTIGYM

Un renouvellement permanent

La section dédiée à la gymnastique et aux danses latines de la Pépinière sportive et culturelle de Bry (PSCB) n'a cessé d'évoluer depuis sa création il y a maintenant plus de 15 ans. Gymnastique, zumba, salsa... et désormais pilates, toutes les activités remportent un franc succès auprès des adhérents toujours plus nombreux.

Créée en 2001, Actigym (anciennement « gymnastique volontaire ») est une section de la PSCB. Alors qu'au départ elle ne comportait que quatre créneaux de gym, ses activités se sont diversifiées pour attirer un public friand de diversité et de modernité : zumba, salsa, pilates... Jacqueline LORENZINI nous confie : « *Notre association est dynamique et essaie de se renouveler en permanence, car elle tient à offrir à ses adhérents une gamme de sports toujours plus large* ».

Un club pour tous

Au programme : des cours le midi comme le soir dans les gymnases Félix Faure et Georges Clemenceau ainsi que dans les salles de la Garenne et René Decroix, animés par six professeurs experts dans leur domaine, dynamiques et motivés. Pendant les cours, la convivialité est le maître mot. Ici, personne n'est jugé sur son niveau ou réprimandé s'il fait un faux mouvement... au contraire, chacun s'adapte et donne le meilleur de lui-même selon ses capacités. Et pour ceux qui en redemandent des stages intensifs sont organisés en plus des cours. Les stages « salsa et bachata », dédiés à ces danses venues tout droit d'Amérique latine, et organisés plusieurs fois l'an, ont déjà leurs adeptes. Seuls ou en couple ils viennent profiter d'une semaine au son de rythmes endiablés.

Une ambiance conviviale

Cette ambiance dynamique a su trouver son public puisque l'association compte désormais plus de 120 adhérents dont les deux-tiers sont inscrits depuis plus de 10 ans. Une participation régulière, donc, et qui s'inscrit sur la durée. La plupart des cours du soir affichent complet pour permettre aux professeurs de surveiller les efforts et les progrès de chacun. Les tarifs avantageux (180 € l'année lors de la première inscription puis 160 €) y sont sûrement pour quelque chose ! Parmi les adhérents on retrouve surtout des femmes, mais les hommes ne sont pas en reste puisqu'ils sont de plus en plus nombreux à rejoindre les rangs d'Actigym. Tous les âges sont représentés, de 21 à 72 ans, ce qui en fait une véritable association intergénérationnelle, mais la moyenne d'âge reste jeune puisque comme nous révèle la présidente « *il faut être accroché niveau cardio pour faire de la zumba !* ». Pour permettre aux adhérents de se rencontrer, de se connaître et de discuter, deux événements conviviaux sont organisés tous les ans : une soirée galette ainsi qu'une sortie au mois de juin. Des occasions de plus pour créer de la convivialité et une ambiance joviale !

Pour plus de renseignements contactez le 06 77 32 81 46 ou jacqueline.lorenzini@laposte.net

◇ Et aussi

• Stage découverte de Body Karaté

Venue exceptionnelle de Jimmy PEEK, créateur de l'Ultimate Fight Workout (UFW), pour la première fois à Bry. Cette discipline très physique mélange arts martiaux et entraînement cardio-vasculaire intense.

Samedi 13 mai de 9 h 30 à 12 h

Gymnase Félix Faure

Inscriptions par téléphone au 06 20 48 58 79 (Sébastien) ou via facebook.com/ultimatefightworkout/

• 6e édition du Trophée INA Médias

Tournoi de foot à 7 qui réunit pas moins de 20 équipes représentant les grands groupes des médias français. Un moment sportif et festif !

Samedi 20 mai de 9 h à 18 h

Parc des sports des Maisons Rouges

• Régates internationales à l'aviron

Dimanche 28 mai
de 10 h 15 à 12 h 30
et de 14 h 30 à 16 h 15

Bassin de Bry/ Le Perreux, entre le pont du RER et la passerelle

LIONS CLUB

Des Hommes, des besoins, des services

C'était il y a 100 ans… Un homme poussé par l'envie d'agir pour les autres entraîna dans sa démarche les personnes qu'il côtoyait. Ils étaient à cette époque une dizaine, ils sont aujourd'hui plus d'un million d'hommes et de femmes unis par les mêmes valeurs, par la même envie, par le même sens du service. Des hommes et des femmes qui donnent chaque jour de leur temps, de leur savoir et de leur humanité. Des hommes et des femmes convaincus et engagés. Des hommes, des femmes mais surtout des Lions…

Tout commence à Chicago en 1917, Melvin JONES, homme d'affaires accompli, s'interroge : que se passerait-il si les individus mettaient leurs talents au service de leur communauté ? Il propose alors aux représentants de plusieurs clubs d'hommes d'affaires de s'engager pour les autres. De son idée naît une réalité : le *Lions Club*. Petit à petit des clubs fleurissent à travers tout le pays, puis au Canada, au Mexique, s'en suivra l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Aujourd'hui le *Lions Club* International est présent dans plus de 200 pays et compte 46 000 clubs locaux à travers le monde, qui regroupent plus d'1,4 millions de membres, en faisant la plus grande organisation philanthropique au monde.

Une histoire de service

Dès le début, *les Lions* se sont investis d'une mission, « *donner les moyens aux bénévoles de servir leur communauté, de répondre aux besoins humanitaires, de favoriser la paix et de promouvoir la compréhension internationale* ». C'est dans cette lignée que les membres mènent chaque jour leurs actions en faveur des plus démunis, de la jeunesse, de la culture, de l'environnement, de la santé ou encore de la solidarité, s'accrochant sans relâche à leur devise « *Nous servons* ». Car s'il est une chose chère aux Lions c'est bien le service. De ce service que l'on rend sans rien attendre en retour, si ce n'est le sentiment d'avoir fait quelque chose de bien pour les autres.

La cécité, un enjeu majeur

Le Lions Clubs a fait de la lutte contre la cécité et les maladies de la vision l'un de ses plus grands combats. Un combat débuté il y a plus de 90 ans, à la suite du discours d'Helen KELLER, écrivaine sourde et aveugle. Elle interpelle les Lions lors d'une convention en 1925 : « *Je frappe à votre porte. […] Aidez-moi à avancer vers ce jour où la cécité évitable sera éradiquée. […]Devenez les Chevaliers des aveugles dans la croisade contre les ténèbres* ». Depuis lors, les actions en faveur du handicap visuel n'ont cessé de se multiplier : invention de la canne blanche, récolte de lunettes, dépistage des troubles visuels, création de bibliothèques sonores, sensibilisation à la santé oculaire, financement de chiens guides d'aveugles, ou encore création de banques de cornées. Au quotidien, *les Lions* œuvrent pour être ces fameux « *chevaliers des aveugles dans la croisade contre les ténèbres* ».

Janvier dernier, vente de mimosas pour collecter des fonds pour Enfants & Cancer.

360 degrés d'actions

S'il est une spécificité aux Lions, c'est qu'ils ne sont pas dévoués à une cause… car toutes les causes sont les leurs. Ils interviennent là où cela se fait sentir, en témoigne leur adage « *Partout où il y a un besoin, il y a un Lion* ». Qu'il s'agisse de lutte contre l'illettrisme, du Téléthon, de la promotion de jeunes talents, de protection de l'environnement, de l'aide aux victimes de catastrophes ou de soutien aux enfants atteints de cancer, les Lions sont là. Ils mènent cependant certains combats avec plus de vigueur que d'autres, cela notamment en raison du nombre de personnes touchées. Ainsi, la lutte contre le diabète est aujourd'hui une cause majeure qu'ils défendent. A travers *LIDER Diabète*, association membre du *Lions Clubs* International, des milliers de dépistages sont effectués chaque année permettant à de nombreuses personnes d'être détectées et donc d'être soignées.

Par ailleurs, la rougeole constitue une de leurs grandes préoccupations. La Fondation Internationale du *Lions Clubs* a lancé un appel à l'ensemble des clubs du monde pour récolter les 30 millions de dollars nécessaires pour éradiquer la maladie, en sachant qu'un dollar équivaut à un vaccin.

Lions Bry Avenir

Depuis sept ans, Bry aussi compte son lot de « serviteurs » avec le *Lions Club Bry Avenir*. Village de la vue, récolte de lunettes, dépistage du diabète, banque alimentaire, loto, soirée solidaire, vente de mimosas, intervention pendant la semaine du handicap, financement d'actions humanitaires ou encore événements intergénérationnels sont autant d'actions que *les Lions* de Bry mènent sur la ville. La vingtaine de membres sert avec passion et conviction la communauté bryarde. Eugenio DI MARIA, actuel président du club de Bry, a intégré l'équipe il y a maintenant quelques années. La vocation des Lions et la transparence de leurs actions l'ont séduit mais c'est surtout, comme il le dit « *une façon de restituer tout ce que j'ai reçu de la vie* ». Voilà le genre de philosophie qui guide les Lions jour après jour. Pour fêter le centenaire, *Bry Avenir* plantera deux chênes sur la ville le samedi 20 mai, un dans la matinée au Parc des Coudrais puis un second dans l'après-midi chez les Pères Blancs. Un chêne comme un symbole de longévité, comme une marque qui dure à travers les âges et dont on se souvient, comme les Lions qui laisseront immanquablement une trace dans l'Histoire…

De 7 à 77 ans, de Bangkok à Chicago en passant par Bry, Abidjan et Buenos Aires, tous les membres du Lions Clubs ont en commun la générosité, le partage, le respect, l'altruisme, l'humanisme et la solidarité qui constituent les valeurs fortes de cette organisation. Où qu'ils soient, quel que soit leur âge, qu'ils soient riches ou plus modestes, tous croient en la devise de Melvin JONES « *on ne peut aller bien loin dans la vie si l'on ne commence pas d'abord à faire quelque chose pour quelqu'un d'autre* ».

SANTÉ

Vers un carnet de santé numérique

L'assurance maladie du Val-de-Marne a mis en place, depuis la fin 2016, le Dossier médical partagé (DMP). Il permet aux professionnels de santé autorisés, d'accéder aux informations utiles à la prise en charge du patient et de partager avec d'autres professionnels de santé des informations médicales concernant l'assuré : antécédents, allergies éventuelles, médicaments pris, compte-rendu d'hospitalisation et de consultation, résultats d'examens (radios, analyses biologiques…), etc… Un véritable carnet de santé accessible et sécurisé ! L'assuré en contrôle l'accès, et seuls les professionnels de santé autorisés (médecin, infirmier, pharmacien…) peuvent le consulter. Le DMP n'est pas obligatoire et n'a aucun impact sur les remboursements, mais il permet une meilleure prise en charge de l'assuré. En effet, il évite les interactions médicamenteuses, les examens inutiles, les accidents thérapeutiques etc. En cas d'urgence, le SAMU peut également consulter ce dossier, si l'administré a donné son accord. Aujourd'hui, seuls 9 départements, dont

le Val-de-Marne, y ont accès. Mais ce dispositif a vocation à s'étendre à tout le territoire national.

Vous êtes assurés (ouvrants droits majeurs) du régime général ?
Vous pouvez créer votre DMP très facilement en vous connectant sur le site mon-dmp.fr
Une question ? Besoin d'aide pour créer votre DMP ?
Les agents d'accueil des agence Ameli du département vous accompagnent à travers les étapes de création.
Contactez le 0 810 331 133 (0,06€/min+ prix appel) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

DEVENEZ BÉNÉVOLE POUR L'*ASP FONDATRICE*

ASP Fondatrice recherche des bénévoles pour apporter écoute et présence aux personnes malades, à leur famille et leurs proches. L'*ASP Fondatrice* est une association de 250 bénévoles accompagnants, en Ile-de-France, les personnes en soins palliatifs ainsi que leurs proches. Devant faire face à un nombre croissant de demandes d'accompagnement, notamment à l'hôpital Saint-Camille, l'association recherche des bénévoles. Alors si vous avez du temps, et vous sentez concernés par le droit des malades, rejoignez l'*ASP Fondatrice*. Pas besoin d'expérience, l'association propose des formations et du soutien.
Pour rejoindre les bénévoles contactez dès maintenant le 01 53 42 31 33 ou écrivez à benevolat@aspfondatrice.org
Plus d'infos sur aspfondatrice.org

BÉNÉVOLAT

Et si vous donniez un petit coup de pouce ?

L'association *le Petit coup de pouce* recherche des bénévoles pour accompagner et soutenir un enfant dans son parcours scolaire en l'aidant notamment à faire ses devoirs.
Vous disposez d'une ou deux heures par semaine ? L'association recherche des bénévoles pour les créneaux suivants :

le lundi ou jeudi de 16 h 15 à 17 h 15
à l'école Paul Barilliet
Les mardi ou jeudi à partir de 17h et/ou le mercredi à partir de 14 h
à la Maison de l'enfance

Nul besoin de diplôme particulier, l'attention et la disponibilité suffisent. Alors, ça vous tente ?
Plus d'infos au 06 62 46 00 81 nicole.zighmi@hotmail.fr ou au 06 80 66 65 01 genevievebriller@yahoo.fr

CARNAVAL

Un carnaval intergénérationnel avec le *RSB**

Le 24 mars dernier le *Rayon de Soleil Bryard** et les enfants de l'école maternelle Jules Ferry se retrouvaient pour une journée festive. Princesses, indiennes, super-héros et autres chevaliers et clowns, après avoir défilé devant les seniors dans leur école ont fait le chemin jusqu'au Château Lorenz pour un après-midi en, chansons et jeux toutes générations !

Portes Ouvertes

Bienvenue à l'EHPAD des pères blancs

Parce que la maison de retraite des pères blancs est devenue un Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et peut désormais accueillir des lits supplémentaires, il va être désormais ouvert aux personnes âgées laïques. Jardin, chambres aux normes en vigueur et adaptées, salle de restaurant et salle commune... laïques et pères blancs se retrouveront et partageront des moments conviviaux au sein de la maisonnée situé au 4 rue du Bois des chênes.
Une journée Portes ouvertes est organisée **samedi 20 mai à 15 h** afin de permettre aux Bryards de venir découvrir ce nouvel EHPAD.

L'IME Bellan à la rencontre des Bryards

Quelques jours plus tard, le 5 avril, c'était au tour des enfants de l'Institut médico-éducatif (IME) Léopold Bellan et de la Maison de l'enfance, de se mêler aux habitants du quartier pour défiler dans les rues bryardes vêtus de leurs plus beaux déguisements sur le thème du cinéma. Une deuxième édition réussie de ce carnaval devenu carnaval de quartier qui a permis aux jeunes enfants de l'IME de partager un moment festif en compagnie du voisinage et aux rythmes du groupe *Monster Carnaval*. Des enfants qui participeront également à l'événement « Atout cœur » **le 30 mai prochain au stade Mandela de Champigny**. Une journée sportive sur le thème du rugby à laquelle sept Instituts médico éducatifs et un Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) participent dont l'IME Léopold Bellan de Bry.

PRINTEMPS

Désherbage écologique

La mousse, le trèfle blanc, les orties et autres pissenlits apparaissent régulièrement là où ils ne sont pas attendus. Quand ces adventices, couramment appelées « mauvaises herbes », s'invitent, elles donnent un sentiment de manque d'entretien. Bien qu'il s'agisse surtout d'une habitude visuelle collective, qui les rend peu appréciables, les déraciner est devenu la norme. Bry ne fait pas exception et veille à retirer les adventices là où elles poussent. Mais soucieuse de l'environnement et de l'effet des produits désherbants sur ce dernier, la Ville a opté depuis maintenant plusieurs années, pour le désherbage manuel. Ainsi, chaque année entre avril et septembre, un jardinier sillonne la ville, binette et débroussailleuse à la main, pour déraciner cette végétation envahissante. De quoi préserver à la fois l'esthétique de la ville et l'environnement.

Astuce

UN DÉSHERBANT FAIT MAISON

Pour obtenir un désherbant naturel et efficace préparez un mélange d'eau chaude, de sel et de vinaigre blanc. Arrosez de ce mélange les adventices, laissez agir et lorsque la végétation commencera à jaunir et à faner, il vous suffira de l'arracher.

La recette

- *5 litre d'eau chaude*
- *1 kg de sel iodé*
- *200 ml de vinaigre blanc*

A noter : Le sel a tendance à stériliser le sol mais pas si vous l'utilisez mesurément sur des petites surfaces et de préférence par temps chaud.

L'eau de cuisson des pommes de terre bouillante fait également le même effet. Veillez cependant à ne pas arroser les fleurs et les légumes du jardin.

PIEDS D'ARBRES ET DE PRAIRIES FLEURIS

Tous les deux ans, les pieds d'arbres et les prairies fleuries de Bry s'embellissent. Du boulevard Pasteur au verger pédagogique de la rue de la République en passant par le Parc des Coudrais et la rue du Four, de nouvelles fleurs vont faire leur apparition. Ce sont près de 250 pieds d'arbres qui accueilleront de nouvelles espèces. Semés à la mi-avril, c'est au courant du mois de juin que les premières fleurs écloront. Qu'il s'agisse de variétés annuelles (semés et fleuris au cours de la même année), biannuelles (semés une année et fleuris l'année suivante) ou vivaces (fleurissent durant plusieurs années), ce sont au total plus d'une trentaine de variétés qui viendront étoffer le paysage.
Par ailleurs, en plus d'embellir le cadre de vie bryard, les espèces choisies étoufferont en partie la pousse des redoutables adventices.

Taux d'effort : parlons en à nouveau !

Nous avions déjà dénoncé, en 2016, le principe du taux d'effort qui favorise les plus hauts revenus par rapport aux familles modestes et moyennes.

Les décisions du maire rendues publiques le 15 mars dernier quant aux classes vertes du printemps 2017 en donnent un nouvel exemple.

Ainsi, pour un couple avec deux enfants, dont l'un est élève en CM2 à l'école Louis Daguerre, dont les parents ont des revenus moyens mensuels de 350 euros par part fiscale, soit 1.050 euros pour la famille, le voyage au Futuroscope coûtera 49,18 euros au foyer.

Cela peut paraître minime au regard du séjour proposé, mais qu'en est-il réellement en proportion du reste à vivre mensuel pour cette famille, une fois que ses charges incompressibles auront été payées ?

La solution avancée par la majorité municipale est que les familles modestes n'ont qu'à demander une aide au CCAS, sauf que, par légitime fierté, la plupart n'en fera pas la démarche et que, ou les enfants seront privés du voyage de classe, ou bien toute la famille devra se serrer la ceinture.

Si le couple gagne 1.750 euros en moyenne par part fiscale (soit 5.250 euros par mois), le voyage coûtera au foyer 245,88 euros, ce qui ampute beaucoup moins le reste à vivre du foyer... et bien moins encore pour des couples plus aisés puisqu'il s'agit d'un plafond !

Par ailleurs, qu'est ce qui justifie que le taux d'effort exigé soit variable selon les séjours allant de 8,95% pour les élèves de CP de l'école de la Pépinière à 16,8 % pour les CE1 et 2 de l'école Henri Cahn ?

La réponse, peu claire, donnée en conseil municipal est que la contribution financière de la commune serait la même quel que soit le séjour.

Ce qui est clair, c'est que la majorité municipale a renoncé au quotient familial pour toutes les activités liées à la garde des enfants, au périscolaire et désormais aux classes vertes, dans le but de faire des économies.

Nous dénonçons vigoureusement le fait que les enfants fassent les frais des économies budgétaires communales alors que des sommes conséquentes sont dépensées sans sourciller pour des activités plus discutables.

Josyne GENNE
Conseillère municipale
Groupe « ensemble à Bry
pour un développement durable et solidaire »
www.ensemble-a-bry.com
j.genne@bry94.fr

PLU objectif avenir !

Depuis maintenant plus de 60 ans, j'ai vu Bry évoluer dans tous les domaines : la voirie, l'économie, le sport, la culture, l'environnement, le transport ainsi que la surface agricole. Beaucoup de cultivateurs ont vendu leurs champs qui ont maintenant disparu. Certains regretteront peut-être mais personne n'aurait laissé ces champs en jachère.

J'ai donc vu Bry s'urbaniser peu à peu... Je dis bien peu à peu, quand je regarde les villes voisines qui depuis 20 ans ont bien changé. Des collectifs remplacent rapidement les pavillons au Perreux sur tous les grands axes, à Noisy des quartiers entiers sont démolis puis reconstruits avec des grandes hauteurs.

A Bry, sont apparus des immeubles de 5-6 étages dans les années 60-70, des pavillons sur des terrains plus petits et depuis 20 ans, de petites résidences sociales ou non de 3-4 étages. Bry, village à la campagne est devenu au fur et à mesure Bry, village de la banlieue parisienne.

Maintenant dans le nouveau PLU auquel j'ai participé, cette évolution se poursuit. De petits collectifs de qualité, de même hauteur qu'auparavant, entourés d'espaces verts remplaceront de vieux logements parfois délabrés. D'autres remplaceront également des pavillons situés sur des terrains trop grands pour être entretenus et dont les propriétaires veulent vendre pour retrouver un habitat plus adapté. Ces pavillons sont aussi malheureusement souvent beaucoup trop chers pour de jeunes couples.

Les besoins ont changé. L'activité économique a remplacé l'activité agricole. La mentalité et le mode de vie des populations évoluent. La séparation de nombreux couples impacte fortement l'habitat. Les petits logements et les petits jardins correspondent mieux à la société actuelle. Les circulations douces sont et seront encore plus utilisées. Elles contribueront notamment à l'amélioration de la qualité de vie en diminuant l'usage intensif et parfois abusif des voitures.

Ce PLU mettra Bry en valeur et ne nuira en rien au cadre de vie qui y perdurera.

La nostalgie n'est pas toujours bonne conseillère et vivre à Bry en 2017 présente toujours de réels avantages différents de ceux du siècle précédent, mais tout aussi agréables.

Joël BARBIER
Conseiller municipal
Groupe « Bry demain »
jpspilbauer-brydemain.com
j.barbier@bry94.fr

« Bryards, tous aux urnes ! »

Le 7 mai, la France élira son nouveau Président de la République.

Nous ne pouvons pas émettre ici d'opinion au regard des règles en vigueur. Nous avons en revanche le devoir moral, en tant qu'élus, de mobiliser les Bryards pour cette élection cruciale pour l'avenir de notre belle nation, la France.

Rien n'est pire que de ne pas user de son droit de vote et de ne pas concourir, par lui, à la continuité de l'Histoire nationale à travers la présidentielle. Quelque soit votre candidat, emparez vous de votre rôle de citoyen, de Français, et votez ! Les résultats au niveau local seront sur notre site www.generationbry.fr dans la soirée du 7 mai.

Cette élection nous rappelle qu'il y a des choses plus grandes que nous, qui nous rassemblent dans une communauté de destin. Parmi elles, ou plutôt au dessus, se trouve la nation Française.

Qu'il me soit permis de vous offrir en lecture un savoureux extrait de la conférence d'Ernest Renan « Qu'est ce qu'une nation ? » qui pose parfaitement ce qu'est une nation pour nous autres les Français :

« L'existence d'une nation est un plébiscite de tous les jours.
Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel.
L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis.
Avoir des gloires communes dans la passé, une volonté commune dans le présent ; avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà les conditions essentielles pour être un peuple. On aime en proportion des sacrifices qu'on a consentis, des maux qu'on a soufferts. On aime la maison qu'on a bâtie et qu'on transmet.
Le chant spartiate : « Nous sommes ce que vous fûtes ; nous serons ce que vous êtes » est dans sa simplicité l'hymne abrégé de toute patrie. »

Alors oui, vous tous qui me lisez, jeunes et moins jeunes, ayez la pleine conscience de ce qu'est la France et que cette conscience nationale vous guide et vous mobilise le dimanche 7 mai, pour que vive la France.

Charles ASLANGUL
Conseiller municipal
Président du groupe « Génération Bry »
www.generationbry.fr
c.aslangul@bry94.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances

Matéo NEVEU, Léonie VIVIEN, Alix BOYER, Haïdar BOUZALMAD, Constance GROUX QUIVORON, Barbera GADELIA DARIO

Mariages

Anne-Claire BOUAT et Laurent LAMOTTE, Nicolas MARTIAS et Fatécia BRUTE, Pia-Sarah CALONE et Jérôme CARABAJAL

Décès

Gillette DOMANCHIN née BOISSIER

Une petite annonce à faire passer pour de l'aide à la personne ?

Espace emploi
Ville de Bry-sur-Marne

Désormais, adressez-vous auprès de l'Espace emploi.

Horaires :
du lundi au jeudi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h 30
Le vendredi de 9 h à 12 h

Espace emploi
Rez-de-chaussée du bâtiment administratif
Rue Félix Faure
Tél. : 01 45 16 68 40
Mail : mairie@bry94.fr

URGENCES - Pharmacies de garde

Lundi 1er mai - Pharmacie DU PORT
6/8 rue Hoche - Nogent-sur-Marne

Dimanche 7 mai - Pharmacie DU CENTRE VILLE
43 Grande rue Charles de Gaulle - Bry-sur-Marne

Lundi 8 mai - Pharmacie DU MARCHE
140 Grande rue Charles de Gaulle - Nogent-sur-Marne

Dimanche 14 mai - Pharmacie NOGENTAISE SELARL
13 boulevard de Strasbourg - Nogent-sur-Marne

Dimanche 21 mai - Pharmacie KORCHIA
32 boulevard Gallieni - Nogent-sur-Marne

Jeudi 25 mai - Pharmacie DE BALTARD
2 avenue de Joinville - Nogent-sur-Marne

Dimanche 28 mai - Pharmacie SCHEMOUL
83 Grande rue Charles de Gaulle - Nogent-sur-Marne

Sous réserve de modification de dernière minute. Retrouvez toutes les gardes en temps réel sur monpharmacien-idf.fr

Pour les gardes de nuit (tous les jours après 20 h) :
se renseigner au commissariat de Nogent.
Tél : 01 45 14 82 00.

Bry en images

Exposition *Art Urbain* - atelier pochoir
Hôtel de Malestroit - Samedi 25 mars

Exposition *Art Urbain* - Hôtel de Malestroit
Du 22 mars au 2 avril

Exposition *Art Urbain* - Démonstration de danse par la Cie
Génération New Jazz - Jardin Paul Berthet - Samedi 25 mars

Exposition *Art Urbain* - Performance collecte participative
Jardin Paul Berthet- Samedi 25 mars

Réunion d'information sur la Garantie jeunes - Espace emploi
Vendredi 14 avril

Conseil municipal des seniors - Hôtel de ville - Mardi 7 mars

Séance plénière du Conseil municipal des jeunes
Hôtel de ville - Mercredi 19 avril

Après-midi festif des seniors - Hôtel de Malestroit
Vendredi 21 avril

PLUS DE BIODIVERSITÉ
DANS MA VILLE

Bry fête la nature

- ATELIERS CULINAIRES "TERRE NOURRICIÈRE"
- SUR LA TRACE DES ANIMAUX
- JARDINAGE ET RÉCUPÉRATION
- DÉGUSTATION DE MIEL
- ATELIERS CRÉATIFS

SAMEDI 13 MAI
DE 14H À 18H

JARDIN PAUL BERTHET
GRANDE RUE CHARLES DE GAULLE

+ d'infos : 01 45 16 68 00 - bry94.fr

© 2107 - istock